

Declassified to Public
06 September 2012

E2/86/1



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
ឯកសារទទួល
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de réception):
..... 27 / MAY / 2009
ម៉ោង (Time/Heure): 13 : 40
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
du dossier: SANN RADA

អង្គភាពជំនរទម្រង់
Victims Unit
Unité des victimes

N° de référence : rapport TC 09-VU-00168
Date : 04/02/2009

Rapport relatif à la demande de constitution de partie civile

Renseignements personnels relatifs au requérant/à la requérante

Nom	Jeffrey JAMES
Date de naissance	21/07/1969
Sexe	Masculin
Contact	Co-avocats : TY Srinna, Alain WERNER, Karim KHAN, Brianne MCGOGINGLE

Renseignements relatifs à la demande

Numéro d'enregistrement de l'UV	09-VU-00168
Date de réception	27/01/2009
Présentée à	UV-CETC
Présentée par	Présentation individuelle
Date de finalisation de la demande	23/01/09
Langue de l'original	Anglais
Traduction	Sans objet
Présence des éléments requis	Empreinte du pouce du requérant, description des crimes allégués, description des préjudices causés par les crimes allégués
Vérification de l'identité de la personne requérante	Passeport numéro 056137106
Date de dépôt auprès de la Chambre de première instance	04/02/2009

Renseignements relatifs aux actes criminels allégués

Lieu	Prison de Tuol Sleng (Bureau S-21)
Date	Avril 1978
Description du ou des actes criminels allégués	L'oncle du requérant, M. James William CLARK , a été capturé par les Khmers rouges alors qu'il naviguait au large des côtes du Cambodge en avril 1978. Il a été envoyé à la prison de Tuol Sleng (S-21) où il a été torturé et forcé à faire de faux aveux concernant ses liens avec la CIA. Il a été tué et son corps n'a jamais été retrouvé. Le requérant croit que le corps de son oncle a été brûlé.
Préjudice qui aurait été causé par les actes	L'oncle du requérant manque à ce dernier parce qu'ils étaient très proches. Le requérant se réveille toujours la nuit et pense aux horreurs que son oncle a traversées. Les images du corps de son oncle battu et torturé sont constamment dans son esprit et il souffre d'insomnies et d'anxiété.
Responsable(s) allégué(s)	Le requérant a déclaré que « Duch », le directeur de la prison de Tuol Sleng, était responsable.
Préférence quant au type de réparation	Le requérant demande l'application de lois relatives aux droits de l'homme.
Pièces justificatives	1) Copie du passeport du requérant (1 page) 2) Description des actes criminels allégués et des préjudices subis par le requérant (2 pages) 3) Aveux de James William CLARK à la prison de Tuol Sleng (90 pages) 4) Lettre de procuration en khmer (1 page)

Original EN : 00281596-00281596

អង្គភាពជំនរទម្រង់សម្រាប់អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME
ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ ត្រឹមត្រូវ (Certified Date/Date de certification):
..... 27 / MAY / 2009
មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé
du dossier: SANN RADA